



Menace de piratage de mon site web

Par **Holey**, le **29/04/2010** à **17:32**

Bonjour,
rnJ'ai un site, hébergé chez une société louant des serveurs dédiés.
rnJ'ai été menacé de piratage, c'est à dire faire 'crasher' mon site et donc le serveur dédié.
rnSi ces menaces sont exécutés, quels sont mes droits ? Et que risque le pirate ?
rnMerci de vos futurs réponses !

Par **LeKingDu51**, le **04/05/2010** à **22:16**

Bonjour,
rnIl est assez compliqué de poursuivre un pirate informatique. Il est notamment difficile de réunir les preuves permettant de mener à l'identification du pirate.
rnVous pourrez porter plainte contre X mais c'est surtout l'hébergeur qui sera concerné puisque c'est son serveur qui sera crashé.
rnVoyez donc avec lui comment il se comporte face à ce type de menaces.
rnCdlt

Par **piotro JN**, le **19/10/2010** à **15:15**

L'hébergeur est responsable de la sécurité de votre site (à moins que vous n'ayiez laissé les portes grandes ouvertes).
rnVous pouvez vous retourner contre l'hébergeur. rnSinon contactez moi ;-)
rnJN